

COMMUNE DE DIGNAC

- 16410 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AR Prefecture

Séance du 05 juin 2026

016-211601190-20260605-D_2026_07_04-AR-*****
Reçu le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026

L'an deux mil vingt-six le cinq juin à dix-neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Hugo ROUGIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

D-2026-07-04

Nombre de membres présents : 15

Nombre de votants : 15

Date de convocation du conseil municipal : 29 mai 2026

PRÉSENTS : Mmes Elodie CHARRIERE, Edith DUGENEST, Laurence GAILLARD, Anne-Sophie GODIER, Sarah GUYON, Laurence RODRIGUEZ, Marie-Pierre VIGIER, MM. Jordane BONNAMY, David BORDRON, Patrice DHE, Cédric DOUILLARD, Régis DRUJONT, Pierre DUSSAGNE, Jean-François REDON, Hugo ROUGIER

ABSENT EXCUSÉ : néant.

Mme Elodie CHARRIERE est élue secrétaire de séance.

Demande de subvention au titre du S.I.L.E. pour les travaux du mur de l'école

Le mur d'enceinte de l'école de Dignac menace de s'écrouler sur la voie publique, il présente de dangereux signes de faiblesse.

Il est nécessaire de procéder le plus rapidement possible à sa rénovation et à son renforcement.

Plusieurs entreprises ont été consultées pour chiffrer le montant des travaux, qui s'élèveraient à 52 468,11 euros H.T.

Par conséquent, au regard des engagements budgétaires, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter le Département de la Charente, au titre du Soutien à l'Initiative Locale et Environnementale (S.I.L.E.), et soumet le plan de financement ci-dessous :

Financeurs	Montants escomptés en €	Taux de subvention en %
Conseil Départemental	10 493,62	20
Autofinancement	41 974,49	80
TOTAL	52 468,11	100

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres et à main levée :

Article 1 : Approuve le plan prévisionnel de financement présenté ci-dessus.

Article 2 : Autorise monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions mobilisables.

Article 3 : Autorise monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce projet.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Hugo ROUGIER